

**NOTICE D'INFORMATION RELATIVE À LA DEMANDE DE SUBVENTION  
AU TITRE DU CONTRAT DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION 2019-2022**

1- Pour les projets sans financement européens (FEDER ou FSE) :

Le dossier complet doit être transmis en format numérique à l'adresse suivante :

[cct972@martinique.pref.gouv.fr](mailto:cct972@martinique.pref.gouv.fr)

*Merci de veiller à scanner de manière individuelle les pièces constitutives du dossier de demande de subvention (une pièce = un fichier PDF).*

Renseignements :

- Préfecture : [cct972@martinique.pref.gouv.fr](mailto:cct972@martinique.pref.gouv.fr)
- Collectivité Territoriale de Martinique :  
[miryam.reclair@collectivitedemartinique.mq](mailto:miryam.reclair@collectivitedemartinique.mq)  
[marie-claude.derne@collectivitedemartinique.mq](mailto:marie-claude.derne@collectivitedemartinique.mq)

2- Pour les projets avec financements européens :

Il convient de télécharger le formulaire spécifique à l'adresse : [europe-martinique.com](http://europe-martinique.com) selon les modalités qui y figurent.